

Image not found or type unknown



Taux intérêt jugement prud'hommes

Par **Marcoo12**, le **23/01/2022 à 09:40**

Bonjour, J'ai gagné un procès contre mon ancien employeur. Je voulais savoir les taux d'intérêts qui s'appliquent, particulier ou professionnel ? Merci.

Par **Tisuisse**, le **24/01/2022 à 13:01**

Bonjour, Le greffe de votre tribunal vous donnera réponses.

Par **morobar**, le **25/01/2022 à 12:05**

Bjr, [quote]s taux d'intérêts qui s'appliquent, particulier ou professionnel [/quote] La distinction n'existe pas. Il y a un calcul d'intérêts au taux légal. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F783>